

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Samedi 18 Juillet 2020 / N° 917

Prix : 20 DA

Incidences du Coronavirus sur l'économie nationale



DJERAD RÉUNIT CE JOUR, PARTENAIRES SOCIAUX, OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES ET PLUSIEURS MEMBRES

LA DIVERSIFICATION

Le personnel de la santé
paye un lourd tribut

**38 décès et 1970 cas
impactés**

Exploitation de l'or dans le
sud :

**Arkab : « Les jeunes
peuvent former des
coopératives pour
explorer l'or dans
le Sud »**

**Algériens bloqués
à l'étranger**

**Une nouvelle
opération de
rapatriement
dès la semaine
prochaine**

**Lutte contre la
corruption
(ONPLC)**

**L'avant-projet
de la stratégie
nationale
bientôt soumis
aux autorités
publiques**

Affaires religieuses

**Convention
pour renforcer
l'action
commune en
matière de
protection de
l'enfance**

Aïd El Adha

**Les points
de vente
anarchiques
des moutons
en net recul
à Alger**

Aïd El Adha

**Les syndicats
appelés à
soumettre
leurs
propositions**

Aïd El Adha

**Les syndicats
appelés à
soumettre
leurs
propositions**

**Enseignement
supérieur-reprise:**

**Les syndicats
appelés à
soumettre
leurs
propositions**

Start-up:

**Des réunions
tous les jeudis
avec les
porteurs de
projets**

Incidences du Coronavirus sur l'économie nationale Djerad réunit ce jour, partenaires sociaux, opérateurs économiques et plusieurs membres du gouvernement

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, présidera aujourd'hui une rencontre regroupant les partenaires sociaux et les opérateurs économiques ainsi que plusieurs membres du gouvernement à l'hôtel Aurasi (Alger) où il sera procédé à la mise en place d'une commission de sauvegarde chargée d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus. Conformément aux instructions du Président de la République, la commission élaborera un rapport qui sera examiné comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Lors du Conseil des ministres dimanche dernier, le Président Tebboune avait instruit le Premier ministre à l'effet de mettre en place et de présider une commission de sauvegarde qui aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du Coronavirus sur l'économie nationale et qui regroupera les partenaires sociaux et les opérateurs économiques. Le chef de l'Etat avait donné également des instructions fermes et précises aux membres du gouvernement afin de permettre à l'économie nationale de redémarrer sur des bases solides et dépasser la conjoncture difficile engendrée par le Coronavirus et la chute des prix du pétrole. Le président de la République avait, maintes fois rappelé que les at-



tentes sociales légitimes exprimées par les populations, demeurent au centre des préoccupations de l'Etat et seront satisfaites à travers les projets qui sont en cours de réalisation et ceux encore en voie d'être lancés. Le Président Tebboune a donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales, à commencer par les mines dont regorge l'Algérie. Pour le Président Tebboune, l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'Etat. Il a instruit le ministre de l'Industrie à l'effet de présenter les cahiers des charges déjà disponibles, lors du prochain Conseil des ministres, et d'optimiser les dérivés du pétrole et du gaz en vue de revoir le Produit national à la hausse. Par ailleurs, le Président Tebboune a affirmé que la mouture finale du Plan de relance socio-économique sera présentée à tous les opérateurs économiques algériens, une fois approuvée en Conseil des ministres, en tant que feuille de route ayant des délais de

mise en œuvre, pour faire l'objet d'évaluation à l'expiration de ces délais, précisant que ce Plan national doit préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment la classe défavorisée. Au terme de la séance de travail, le Président de la République a appelé les ministres concernés à entamer immédiatement, sous la supervision du Premier ministre, la recherche des mécanismes efficaces à même de réduire, à court terme, les dépenses inutiles et d'augmenter les revenus à travers l'encouragement de la production nationale, la généralisation de la numérisation et la lutte contre l'évasion fiscale, le gaspillage et la surfacturation, afin de permettre au pays de surmonter les difficultés conjoncturelles induites par la double crise issue du recul des revenus des hydrocarbures et de la propagation de la pandémie de la Covid-19. A travers un nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire renouvelée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. À ce titre, le Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou margina-

lisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. D'autre part, le gouvernement compte adopter une nouvelle approche en matière de lutte contre le chômage et s'engage à assurer une couverture sanitaire équitable et de qualité, tout en œuvrant à remporter le défi de la qualité dans le secteur de l'éducation. A ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socio-économique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assainir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

Le personnel de la santé paye un lourd tribut
38 décès et 1970 cas impactés

Depuis le début de la pandémie du coronavirus (covid-19) en Algérie, le personnel de santé déplorait 38 décès et 1970 personnes infectées par le virus. C'est ce qu'a fait savoir, ce jeudi Abdelrahmane Benbouzid, ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. « Jusqu'à aujourd'hui, on déplore 38 décès parmi les corps de santé et 1 970 personnes infectées par la Covid-19. Tout décès et toute perte de personnes infectées nous affectent profondément », a précisé le ministre dans un entretien accordé au quotidien Liberté. Interrogé sur les « mesures prises pour protéger davantage le personnel soignant qui est en train de payer un lourd tribut dans cette longue bataille », Benbouzid a répondu : « Nous sommes tout à fait conscients qu'il faut assurer à nos collègues des moyens de protection. Des mesures ont été prises en termes de moyens de protection sur le front de lutte, à savoir des blouses, des combinaisons, des lunettes de protection, des charlottes, des sur-chaussures. Nous avons rapidement fait face. Nous citerons à titre d'exemple que nous avons commandé chez un producteur national 900 000 combinaisons, cela ne va qu'au personnel médical qui est au front contre la Covid-19, ainsi que des dizaines de milliers de masques... » Pour faire face à l'épuisement du personnel de santé, le ministre a indiqué : « Après près de cinq mois de lutte sans relâche au front, les équipes sont exténuées. La fatigue est beaucoup plus psychologique que physique. C'est la lassitude, c'est l'exaspération. J'ai instruit les chefs d'établissements hospitaliers d'organiser le partage et le roulement entre les services, qui ont assuré le service Covid-19 et ceux qui ne l'ont pas fait. » Pour ce qui de la célébration de la fête religieuse de l'Aïd El Adha, Benbouzid a rappelé que « durant les deux jours de l'Aïd el-Fitr, on avait interdit les déplacements en voiture, mais les rencontres dans les quartiers n'ont pas été interdites. Ce dispositif avait permis de réduire les possibilités de transmission du virus ». Pour l'Aïd El-Adha, a-t-il poursuivi, « je ne vous dis pas que ça va être confiné de la même manière, mais la similitude entre les deux fêtes, ce sont les rencontres familiales, tout en prenant en compte, cette fois-ci, des groupements des gens autour des moutons notamment le jour de l'Aïd à travers l'acte du sacrifice de la bête ».

Y.D

M. H

Lutte contre la corruption (ONPLC)

L'avant-projet de la stratégie nationale bientôt soumis aux autorités publiques

L'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption sera bientôt soumis aux autorités publiques, a indiqué, le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour. Intervenant lors d'une session de consultations techniques internationales liées à l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, tenue par visioconférence, M. Kour a expliqué que "l'avant-projet de cette stratégie est dans sa phase finale et sera bientôt soumis aux autorités publiques". Après approbation des autorités publiques, l'avant-projet sera confié à une commission qui sera chargée de la rédaction de la version finale de cette stratégie, a-t-il expliqué, précisant que celle-ci "devrait être dévoilée en décembre prochain", soit à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre. L'ONPLC prévoit l'entrée en vigueur de cette stratégie dès l'entame de l'année prochaine, selon son président, conformément au plan 2021-2025, élaboré par cet organe pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale, précisant que celle-ci sera opérée par secteur et des cartographies de risques ont été déjà établies pour des secteurs comme les finances, le commerce, la santé et d'autres. S'inscrivant dans la dynamique d'une "Algérie nouvelle sans corruption", cette stratégie s'articule sur cinq principaux axes, à savoir : la transparence et la moralisation de la vie publique, la participation de la société civile et des médias à la prévention et la lutte contre la corruption, la promotion de la transparence et de l'intégrité du secteur économique, le renforcement du rôle et des capacités des organes de contrôles et de la justice dans la lutte contre la corruption, ainsi que la coopération internationale et le recouvrement des avoirs. "Cette stratégie nationale veillera à bannir la corruption dans



une perspective de transformation de la société algérienne et dans un souci de protection de bonne gestion des deniers publics", ajoutant qu'elle aspire également à "asseoir un Etat de droit consacrant la transparence et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques". Elle contribuera ainsi à l'accomplissement des objectifs de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, à la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à l'implémentation d'un climat politique, économique et social intègre, conformément aux exigences de la convention des Nations-Unies contre la corruption. Intervenant à la même occasion, la représentante résidente du programme des nations unies pour le développement en Algérie (PNUD), Blerta Aliko, a salué les efforts de l'ONPLC dans l'élaboration de cette stratégie, en affichant la disponibilité du PNUD dans l'accompagnement de

l'élaboration ou la mise en œuvre de cette stratégie. Rappelant que plus de 5% du PIB mondial, soit des milliers de milliards de dollars, disparaissent annuellement dans des pratiques de corruption (blanchiment, fraudes fiscale, drogues, trafic d'armes), Mme Aliko a indiqué que la corruption met en péril le bien-être des sociétés, d'où "le devoir de la combattre dans l'intérêt commun". Pour sa part, le représentant du ministère des affaires étrangères, Moulay Larbi Chaalal, a indiqué que la rencontre d'aujourd'hui est "une étape supplémentaire dans le processus de l'élaboration de cette stratégie entamé il y a sept mois", ajoutant qu'après les consultations nationales ayant regroupé les acteurs nationaux, cette consultation technique avec les experts internationaux complémente et enrichit le travail accompli jusque là. L'objectif de cette consultation technique internationale, selon lui, est d'inté-

grer les normes et les pratiques internationales dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, permettant d'améliorer son projet et assurer la réussite de sa mise en œuvre. En plus de la présence des principaux acteurs nationaux, cette consultation technique internationale, organisée en partenariat avec le PNUD, s'est déroulée avec la participation, par visio-conférence, d'experts et représentants de plusieurs organisations internationales spécialisées dans la thématique de l'anticorruption. Cette consultation technique internationale est scindée en deux sessions, dont la première a été consacrée à la présentation générale du contexte algérien et du processus suivi pour l'élaboration de la nouvelle stratégie, tandis que la seconde, prévue mardi prochain, sera consacrée au débat approfondi et devra aboutir à des recommandations. À rappeler que l'Algérie, qui compte parmi les premiers

Etats signataires de la convention des Nations-Unies contre la corruption en 2004, traduite par la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption en 2006, est engagée aujourd'hui dans un processus de formulation de sa première stratégie nationale de lutte contre la corruption. L'article 20 de la loi algérienne relative à la prévention et la lutte contre la corruption stipule que l'ONPLC a pour mission de "proposer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes d'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence, ainsi que la responsabilité dans la gestion des affaires publiques et des biens publics". Cette mission fut consacrée à travers l'article 203 de la révision de la constitution de 2016. L'élaboration de la stratégie a été lancée peu de temps après la nomination du nouveau président de l'Organe, en mai 2019.

M.M

Affaires religieuses :

Convention pour renforcer l'action commune en matière de protection de l'enfance

Une convention a été signée jeudi à Alger entre le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs et l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) pour renforcer l'action commune en matière de protection et de promotion de cette frange de la société. La convention signée par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehti et la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, et présidente de l'ONPPE, Mme Meriem Cherfi, vise à "instaurer un cadre de coopération et de coordination pour l'action commune" pour "dynamiser" le domaine de protection de l'enfance et "consolider les efforts visant à préserver la famille et à assurer un environnement sûr à l'enfant". La convention tend également à définir les thèmes revêtant un caractère prioritaire dans la formation en termes de protection de l'enfant, notamment en ce qui concerne les compétences et mécanismes d'accompagnement en faveur de cette frange en se ré-

férant aux dispositions de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant. En vertu des clauses de cette convention, des programmes de formation seront élaborés en faveur des imams et Mouchidates religieuses, en sus de la formation des formateurs dans le domaine de la protection de l'enfant et de la promotion de ses droits. Le document prévoit également l'organisation de campagnes conjointes de sensibilisation à l'effet de vulgariser les informations inhérentes aux droits de l'enfant, et la mise en place de mécanismes susceptibles d'ancrer la culture de protection de cette catégorie sociale. La convention stipule, en outre, l'adoption d'un mécanisme d'alerte en tant que "moyen important" pour la protection de l'enfant contre toute violation, et l'accompagnement des parents dans ce domaine. L'impératif de distribuer des dépliants contenant des informations sur les droits de l'enfant et les mécanismes de sa protection y est également mentionnée. À cette occasion, M. Belmehti a souligné

que cette convention constitue un moyen pour consolider l'action entre les deux parties en matière de protection de l'enfance, considérant que cette coopération figurait entre autres mécanismes visant à mettre en œuvre l'arsenal juridique "fort" en matière d'enfance en Algérie. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant le rôle de la mosquée dans la diffusion de l'esprit de fraternité parmi les membres de la société et l'élimination de la maltraitance à l'égard des enfants, saluant le rôle des guides religieux dans la sensibilisation et l'éducation, cette convention étant un moyen pour tirer profit des expertises échangées avec les cadres de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE). Pour sa part, Mme Cherfi a souligné que cette convention intervenait dans le cadre de l'action commune permanente avec le secteur des Affaires religieuses et constituera "un mécanisme sur terrain" qui permettra de protéger davantage les enfants, indiquant que le bilan de l'ONPPE

fait état d'atteinte aux droits de 1.280 enfants depuis janvier dernier, dont certains cas pour maltraitance et exploitation économique. Cette convention, ajoute Mme Cherfi, s'inscrit dans le cadre de la commission de coordination de l'ONPPE qui a pour objectif de

coordonner les efforts des différents intervenants en matière d'enfance, à l'instar des secteurs, des organismes et des acteurs de la société civile concernés par la protection de cette catégorie.

Ali .O





Aïd El Adha

Les points de vente anarchiques des moutons en net recul à Alger

Les différentes communes d'Alger connaissent, ces jours-ci et contrairement aux dernières années, un recul remarquable des points de vente anarchiques des moutons pour l'Aïd El Adha, suite à la décision de wilaya portant durcissement du contrôle sur cette activité non autorisée dans le cadre du renforcement des mesures de prévention de la Covid-19. Lors d'une sortie sur le terrain effectuée par l'APS dans nombre de communes d'Alger, dont Baraki, El Harrach, Sidi Moussa, Eucalyptus, Zéralda, Baba Ali, Birtouta, Souidania, Ain Benian et Rouiba, il a été remarqué un recul notable du phénomène qui marquait habituellement ces lieux à l'approche de l'Aïd El Adha, précisément au niveau des espaces publics et bords de la route, du fait de l'augmentation des cas de contamination à la Covid-19 à Alger à l'instar d'autres wilayas. Dimanche dernier, le wali d'Alger, Youcef Cherfa avait annoncé l'interdiction d'accès à la capitale des

camions et véhicules de transport et de vente du bétail et du fourrage en dehors des points de vente autorisés, précisant que ces mesures excluent le transport du bétail destiné aux abattoirs, sur présentation d'un certificat vétérinaire. Une décision qui intervient dans le cadre du renforcement des mesures sanitaires et préventives visant à contenir la propagation de la pandémie du coronavirus, d'autant que certaines activités économiques et commerciales attirent davantage le grand public. Dans une déclaration à la chaîne III de la radio nationale, le wali d'Alger a expliqué que ses services avaient ordonné l'interdiction de la vente de moutons dans les points de vente non autorisés, ce qui ne signifie nullement "interdire la vente des ovins en soi, mais plutôt organiser les méthodes de vente selon les mesures de prévention contre l'expansion du virus". Ces dernières semaines, la wilaya d'Alger a enregistré "l'entrée de centaines de camions de transport du

bétail non soumis au contrôle vétérinaire", ce qui constitue, a-t-il dit, un risque pour la santé publique particulièrement en cette conjoncture épidémiologique. La plupart des éleveurs approchés par APS ont affirmé la baisse des points de vente anarchiques dans les milieux urbains en raison, expliquent-ils, du contrôle renforcé des éléments de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales et la crainte des éleveurs saisonniers et spéculateurs des poursuites judiciaires.

La disponibilité des cheptels face à la baisse de la demande

"Les moutons sont disponibles", a affirmé un éleveur de la commune d'Ouled Chebel (sud de la capitale), ajoutant que les marchés algérois étaient approvisionnés de manière normale et réglementaire notamment de Djelfa, Biskra et Laghouat. Il a appelé dans ce sens à l'ouverture d'un marché de gros dédié à la vente de bétails à Alger ainsi que la

création d'un abattoir moderne. Contrairement aux années précédentes, cette année est marquée, à la fois, par une disponibilité en matière de bétails et "une demande timide", a fait savoir un vendeur à la commune de Bir Khadem. Des observateurs ont expliqué "la baisse de la demande par la dégradation des revenus des citoyens dont les activités sont à l'arrêt en raison de la pandémie". Les prix de bétails de taille moyenne varient entre 38.000 DA et 45.000 DA, tandis que les prix des moutons les plus costauds avec de longues cornes sont entre les 60.000 DA et 75.000 DA, a-t-on observé, relevant une forte demande sur la race de Ouled Djelal et de Djelfa.

Le défi du respect des mesures de prévention

Mohamed Salim, un citoyen quadragénaire au niveau du point de vente de cheptel (ferme privée) à au Plateau à Ain Benian, a indiqué que

l'espace est ouvert et qu'il exerce lui-même l'activité de vente de cheptel, tout au long de l'année, en toutes occasions. Toutes les conditions sanitaires préventives de la propagation de l'épidémie de la Covid-19 sont respectées à l'intérieur, d'autant plus que le propriétaire de la ferme y a mis une pancarte invitant à l'obligation de porter une bavette, de désinfecter les mains par friction hydro-alcoolique et de limiter l'entrée au lieu à seulement deux personnes à la fois. Un autre client qui se trouvait au niveau du point de vente des moutons dans la région de Sidi M'hamed à Birtouta à l'Ouest d'Alger et qui s'attelait avec soin, au choix de la bête à immoler, affirme être un habitué de cet espace qui est la propriété d'un éleveur qui vend son cheptel dans une ferme privée. Les clients s'y rendent pour choisir d'abord la bête et négocier son prix. Un autre éleveur sur la route de Baignem dans la commune de Hammamet, estime que Facebook est devenu désormais "un moyen efficace" pour "drainer les clients de toutes les communes de la capitale, d'autant plus que les photos, le volume et les prix des bêtes y sont affichées, ce qui épargne aux clients la contrainte du déplacement, comme ce fut le cas auparavant. À son tour, M. S. Mahmoud, un vétérinaire privé, a indiqué l'importance de l'hygiène et des mesures préventives de la propagation de l'épidémie de Coronavirus lors de la période de confinement sanitaire. Il cite, le lavage à l'eau javellisée des outils et instrument utilisés dans l'immolation et la découpe de la bête (couteaux, entre autres), ainsi que le nettoyage à l'aide de la chaux du lieu du sacrifice, une fois l'immolation terminée, et ce pour "éliminer toute source possible qui favorise la propagation de ce virus.

Houda H / Ag

Enseignement supérieur-reprise: Les syndicats appelés à soumettre leurs propositions

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaqi Benziane, a appelé jeudi à Alger, les représentants des syndicats du secteur, à soumettre leurs propositions relatives au projet de protocole de reprise des activités pédagogiques, administratives et de services, et ce dans l'objectif de clôturer l'année universitaire en cours et de préparer la prochaine rentrée dans "des conditions acceptables". Dans son allocution à l'occasion de la tenue d'une séance de travail et de concertation avec les représentants de la Fédération nationale des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, du Syndicat national des personnels de l'administration publique du secteur de l'Enseignement supérieur et du Syndicat national autonome des personnels de l'Enseignement supérieur, le ministre a indiqué que cette rencontre se tenait "dans des circonstances particulières, d'autant plus que le secteur s'appête à adopter un batterie de mesures et de dispositions, sous forme d'un projet de protocole spécial, dédié à la reprise des activités pédagogiques, administratives et de services". Le but étant, poursuit le ministre, "l'achèvement de l'année universitaire actuelle 2019-2020 et la

préparation de la prochaine rentrée universitaire 2020-2021, dans des conditions acceptables". Se disant soucieux de "la sécurité de la corporation universitaire, toutes composantes confondues, enseignants, travailleurs et étudiants, partant de « la sacralité de la préservation des vies humaines", le ministre a appelé les personnes présentes à la réunion, à soumettre leurs propositions et recommandations concernant les contenus du projet de protocole dont une copie est entre leurs mains, et ce avant son adoption et validation". Le ministre s'est engagé, en outre, à "améliorer les conditions de travail et à développer ses outils, à travers la consolidation des opérations de formation continue, de recyclage et de sessions de perfectionnement, en vue de promouvoir les niveaux de qualification et les capacités de gestion et de renforcer les compétences des travailleurs, pour une meilleure maîtrise des modes de gestion et des modèles d'organisation, à même de contribuer à la modernisation du fonctionnement des structures de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique". "L'université ne saurait mener à bien ses tâches en matière de formation, de recherche et de service communautaire, sans les ressources humaines nécessaires



qui garantissent l'encadrement administratif et le soutien technique, et sans celles qui assurent les services d'accompagnement pour le bon fonctionnement des activités d'enseignement, de recherche et de services au niveau des établissements d'enseignement supérieur, d'organismes de recherche et de structures des œuvres universitaires", a-t-il poursuivi. Le ministre s'est également engagé à "réunir un climat propice à même de permettre à cette catégorie d'employés, composante essentielle de la famille universitaire, d'exercer leurs fonctions de soutien dans des conditions confortables". Dans le même contexte, il a souligné la nécessité de s'attacher aux "vertus de dialogue et de

concertation qui représentent les piliers de la nouvelle approche" qu'il entend mettre au point dans le secteur, que ce soit au niveau de l'administration centrale ou des établissements sous tutelle. Enfin, M. Benziane "a hautement salué" les efforts des travailleurs au niveau d'un certain nombre d'établissements du secteur, à travers la contribution des catégories d'encadrement technique à la fabrication de liquides hydroalcooliques et de certains matériels de protection et de prévention, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Il s'est en outre félicité de leur mobilisation afin de garantir la continuité des services publics d'enseignement supérieur, les appelant à poursuivre ces efforts en

vue de "mobiliser davantage de catégories d'employés administratifs et techniques et d'agents de services à propos des priorités du secteur durant la prochaine phase, en tête desquelles le programme d'urgence pour la clôture de l'année universitaire en cours et la préparation de la prochaine rentrée". Cette séance de travail intervient après la tenue des rencontres avec les représentants d'organisations estudiantines ainsi que le syndicat national des enseignants universitaires et celui des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, dans le cadre de la consultation sur la clôture de l'année académique et la préparation de la prochaine rentrée.

N.J

COVID-19

Le FMI met en garde contre une nouvelle vague mondiale

Alors que l'Algérie, à l'instar d'autres pays, n'est pas encore sortie indemne de la première vague du coronavirus, une deuxième encore plus terrifiante avec son lot de perturbations économiques, du désarroi social et même de l'instabilité politique, se profile déjà l'horizon. «Même si certains signes positifs se font jour, nous ne sommes pas encore tirés d'affaire. Une deuxième vague mondiale de la maladie pourrait entraîner de nouvelles perturbations dans l'activité économique. D'autres risques incluent la valeur distordue des actifs, la volatilité des prix des matières premières, la montée du protectionnisme et l'instabilité politique», s'inquiète la Directrice Générale du Fonds monétaire international (FMI), Mme Georgieva. S'exprimant dans un blog à quelques jours d'une réunion virtuelle du G20, présidé par l'Arabie saoudite, la patronne du FMI, estime que la crise provoquée par la pandémie est entrée dans une «nouvelle phase» qui demandera, selon elle, «de la souplesse pour assurer "une reprise durable et équitable", a affirmé jeudi la directrice générale du FMI, prévenant que le monde "n'est pas encore tiré d'affaire". Et pour cause ! Pour 2020, le FMI prévoit une récession mondiale de 4,9% ; c'est-à-dire bien pire que



les 3% anticipés en avril, en plein cœur de la pandémie, quand le Fonds soulignait déjà qu'il s'agissait de la pire crise depuis la Grande Dépression des années 30. Et pour certains pays notamment en Europe, la contraction du Produit intérieur brut est vertigineuse: -12,5% pour la France, -12,8% pour l'Espagne et l'Italie, estime le FMI. Mais ce scénario du pire n'em-

pêche pas Kristalina Georgieva de recommander de profiter de cette «occasion qui ne se présente qu'une fois par siècle» de reconstruire un monde «plus équitable, plus vert, plus durable, plus intelligent et surtout plus résilient».

Incertitudes très élevées

Pour autant, la Directrice du FMI a tenté de remonter un peu le moral du monde en berne, en soulignant «des avancées décisives dans la recherche sur des vaccins et des traitements (qui) pourraient doper la confiance et l'activité économique». Mais, réaliste, elle reconnaît toutefois que «ces scénarios alternatifs soulignent à quel point l'incertitude reste exceptionnellement élevée». Aux Etats-Unis, la première économie du monde, les nouveaux cas de contamination se comptent toujours par dizaines de milliers et le Covid-19 fait aussi rage en Amérique du Sud. A l'inverse, l'Europe semble avoir mieux circonscrit l'incendie tout comme la Chine ou encore le Japon. Cette «crise pas comme les autres» est bien plus sévère que prévu et la reprise sera plus lente qu'espéré, avait prévenu le Fonds, en publiant la révision de ses prévisions économiques mondiales. Aux Etats-Unis, le PIB devrait s'effondrer de 8% cette année, bien au-delà des 5,9% de recul estimés en avril. Pour la Chine, d'où est parti, fin 2019, le virus mortel, le Fonds table sur 1% de croissance, loin des 6,1% réalisés l'an dernier. En 2021, le PIB mondial devrait rebondir de 5,4% si le scénario du FMI se réalise

N.I

Covid-19: Le ministre du Tourisme examine avec les partenaires sociaux la situation actuelle

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, s'est entretenu, jeudi, avec le président du Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV), le président de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyage (FNAT), le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du commerce et du tourisme (FNTCT) et le président de la Fédération nationale des hôteliers (FNHC). Ces rencontres qui s'inscrivent dans le cadre de la consolidation du dialogue et du rapprochement avec les différents partenaires sociaux et professionnels, ont été l'occasion de discuter de la situation induite par la propagation de la Covid-19 et ses incidences socio-économiques sur le secteur. Les entretiens ont permis d'étudier des propositions visant à faciliter l'accès à des crédits bancaires bonifiés, alléger les procédures du remboursement des créances et à ajourner le paiement de diverses charges et engagements sociaux et fiscaux. Se félicitant des discussions qui ont été l'opportunité d'un diagnostic des différentes préoccupations et difficultés induites par la propagation de l'épidémie de Coronavirus et son impact sur l'activité touristique, M. Hamidou a rappelé l'engagement de l'Etat à accompagner les opérateurs du secteur à tous les niveaux, en vue de surpasser cette crise sanitaire que traverse le pays et alléger ses répercussions sur l'activité du tourisme. M. Hamidou n'a pas manqué de saluer les efforts consentis par les différents opérateurs en vue de contribuer, dans une large mesure, à l'effort national de lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus. Le ministre a mis en avant l'importance de travailler ensemble pour surpasser cette étape difficile et préparer, par la suite, la relance de l'activité touristique, à travers la réactivation du Conseil national du tourisme en vue de consolider l'action intersectorielle pour un véritable développement du secteur du tourisme, soulignant l'importance de maintenir de tels cadres de concertation, comme espaces d'échanges et de propositions.

H.H

G20 Réunion aujourd'hui des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des 20 (G20) se réunissent aujourd'hui pour discuter des perspectives économiques et coordonner des actions collectives en faveur d'une reprise économique mondiale soutenue et durable. La réu-

nion virtuelle sera présidée par le ministre saoudien des Finances, Mohammed al-Jadaan et le gouverneur de l'Autorité monétaire saoudienne Ahmed Alkholifei, ont ajouté les mêmes sources. Après le sommet extraordinaire des dirigeants du G20 en mars dernier, les ministres des Finances et les

gouverneurs des banques centrales du G20 se sont engagés à apporter une réponse mondiale coordonnée pour combattre la pandémie de COVID-19 et poser les bases d'une reprise rapide à l'aide de toutes les mesures nécessaires. Ces responsables ont tenu plusieurs réunions en vue de parvenir à

un consensus sur un plan d'action du G20, qui a été approuvé en avril en réponse au COVID-19. Ce plan d'action vise également à renforcer l'assistance financière internationale aux pays qui en ont besoin, en particulier les pays les plus pauvres.

Retraités : Une application pour connaître le jour de virement des pensions

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé jeudi dans un communiqué le lancement d'une application permettant aux retraités et ayants droit de connaître le jour de virement de leurs pensions et allocations. Le ministère a précisé qu'il suffit simplement d'ouvrir le lien <https://edcarte.poste.dz/fr/cnr.php> et de saisir le jour de perception initiale des pensions et al-

locations de retraite ainsi que le numéro de compte CCP et la clé ». Le nouveau calendrier prévoit l'avancement des dates de virement des pensions et allocations de retraite et leur répartition sur plusieurs jours afin d'améliorer les conditions d'accueil des retraités et ayants droit et de régler définitivement le problème de la grande affluence dans les bureaux de poste.



Programme de développement et de lutte anti-coronavirus de la BEI Plusieurs pays africains ciblés

Plusieurs pays africains bénéficieront d'un nouveau programme d'appui à la résilience et à la lutte anti-coronavirus lancé par la Banque européenne d'investissement. Estimé à 16,6 milliards €, le programme couvre entre autres les secteurs du climat, des transports, de l'énergie et du logement.

La Banque européenne d'investissement (BEI) vient d'annoncer qu'elle s'appête à déployer un financement de 16,6 milliards € à travers le monde. L'opération vise à lutter contre la pandémie de covid-19 et à développer des projets de résilience dans plusieurs secteurs économiques, en Afrique et dans d'autres continents. Ainsi, plus de 10 milliards € d'investisse-

ments en lien avec la covid-19 permettront d'améliorer la santé publique, de consolider les services publics et de soutenir les investissements d'entreprises dans des secteurs touchés par la pandémie. Près de 800 millions € de financements appuieront des investissements d'entreprises liés à la covid-19 en Egypte tandis qu'un programme de financement régional spécifique permettra aussi à des entreprises d'Afrique du Nord et subsaharienne de développer des projets contre la pandémie. Dans le domaine des énergies renouvelables, c'est un financement de près de 2 milliards € qui a été annoncé par l'institution. Il permettra de mettre en place entre autres deux nouvelles interconnexions élec-

triques au Mali et à Madagascar afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles, de renforcer l'accès à l'énergie et d'accroître l'utilisation de sources d'énergie moins onéreuses. Au Mali, la capitale Bamako sera raccordée au système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain et à de nouvelles sources d'énergies renouvelables.

Dans le secteur du transport, un nouveau soutien de 1,1 milliard € sera accordé à l'Egypte afin de transformer les transports publics dans des villes. Quant au secteur du logement, la BEI annonce qu'elle soutiendra la construction de logements à faible consommation d'énergie au Kenya. Ce programme devrait entrer dans le cadre du Big four

agenda qui vise désormais à s'aligner sur les normes écologiques de la Banque mondiale pour accélérer la construction de logements abordables pour la population. « La pandémie de covid-19 a peut-être, pour le moment, été en grande partie endiguée en Europe, mais le nombre d'entreprises profondément affectées par la crise continue d'augmenter et celui des personnes infectées et gravement malades progresse rapidement sur d'autres continents. La BEI travaille avec des centaines de partenaires des secteurs privé et public dans le monde pour repérer là où son aide est nécessaire et elle s'assure que les financements sont acheminés rapidement » a déclaré Werner Hoyer (photo), président de la BEI.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ



3 milliards DA alloués pour le confinement des algériens rapatriés de l'étranger

Trois (3) milliards de dinars ont été alloués au confinement des algériens rapatriés de l'étranger. En effet, selon un décret présidentiel publié au journal officiel n°39, il est créé, au sein de la nomenclature du budget de fonctionnement du ministère de l'intérieur, un chapitre intitulé « Frais inhérents au confinement sanitaire préventif imposé pour les citoyens rapatriés de l'étranger ». Il est créé, au sein de la nomenclature du budget de fonctionnement du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire – Section I « Administration générale » – Sous-section II « Services déconcentrés de l'Etat », un chapitre n° 37-18 intitulé « Services déconcentrés de l'Etat – Frais inhérents au confinement sanitaire préventif imposé pour les citoyens rapatriés de

l'étranger », lit-on dans l'article 1 dudit décret. « Il est ouvert, sur 2020, un crédit de trois milliards de dinars (3.000.000.000 DA), applicable au budget de fonctionnement du ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire – Section I et au chapitre n° 37-18 intitulé « Services déconcentrés de l'Etat – Frais inhérents au confinement sanitaire préventif imposé pour les citoyens rapatriés de l'étranger », précise l'article 3 du même texte. Si des milliers d'algériens ont été rapatriés de l'étranger depuis le début de la pandémie du coronavirus, confinés généralement dans des établissements hôteliers pour une durée de 14 jours. Des centaines de ressortissants algériens sont toujours bloqués à l'étranger et attendent leur rapatriement.

Solidarité Sonatrach fait don d'équipements médicaux à la PCH

La compagnie nationale Sonatrach a fait, jeudi à Alger, un don d'équipements médicaux au profit de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), en guise de contribution à la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19). La cérémonie de remise du don s'est déroulée en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réformé hospitalière, Abderrahmane Benbouzid et du ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, ainsi que du P-dg de la Sonatrach, Toufik Hakkar et de la directrice générale de la PCH, Fatima Ouakti. A cette occasion, le ministre de l'Energie a affirmé que la Sonatrach, "société citoyenne", est, comme à son accoutumée, "toujours présente lors des moments difficiles que traverse le pays et la voilà, aujourd'hui, prendre l'initiative, en cette conjoncture marquée par la propagation du nouveau coronavirus, pour faire don de respirateurs artificiels et d'autres équipements médicaux au profit de la PCH qui, à son tour, va les distribuer aux établissements hospitaliers qui en ont besoin». Il a également mis l'accent sur l'importance de la sécurité sanitaire du pays et le rôle de la solidarité nationale, soulignant l'impératif de fédérer toutes les énergies pour faire face à ce défi. Mettant en avant la solidarité de la Sonatrach avec le secteur de la santé, le ministre a estimé que le rôle de son secteur consistait également à offrir de telles aides, jusqu'à la disparition de cette maladie. A cet effet, M. Attar a salué les efforts du corps médical, qui est en première ligne dans la bataille contre la Covid-19, appelant à sa protection, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions sur le terrain, pour la préservation de la santé de citoyens. De son côté, M. Benbouzid a salué cette initiative et le soutien apporté par les autres secteurs à celui de la santé dont l'énergie représenté par la Sonatrach, à même de contribuer au renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre la covid-19. A ce propos, le ministre a rappelé que l'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, lutte contre un "ennemi commun", estimant que les aides offertes par le secteur de l'énergie "font partie des meilleurs dons de solidarité", ce qui "confortera davantage le secteur sanitaire et améliorera la qualité de prise en charge des patients".

Opportunités de coopération Reziz reçoit l'ambassadeur du Koweït en Algérie

Le ministre du Commerce, Kamel Reziz a reçu jeudi au siège du ministère l'ambassadeur de l'Etat du Koweït en Algérie, Mohamed Echabou, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer la coopération entre les deux pays. Lors de l'audience, qui s'est tenue en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer et de développer les relations commerciales

et les perspectives d'avenir de cette coopération, notamment par l'organisation de rencontres avec les opérateurs économiques des deux pays et d'expositions au Koweït et en Algérie. Les deux parties ont également évoqué la possibilité pour l'Algérie de bénéficier de l'expérience koweïtienne dans les grandes surfaces commerciales et les moyens d'augmenter les exportations algériennes de divers produits alimentaires et agricoles demandés sur les marchés koweïtiens.



Start-up: Des réunions tous les jeudis avec les porteurs de projets

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Yacine Oualid, organise chaque jeudi une rencontre à son siège, avec les start-up et les jeunes porteurs de projets innovants. "Le ministre délégué auprès du Premier

ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, organise chaque jeudi de 10h à 13h, une rencontre au sein du siège du ministère, avec les start-up et les jeunes porteurs de projets innovants, dans le cadre de l'initiative "Startup Meetup". Cette action de proximité a pour

objectif de discuter des sujets et problématiques liés à la promotion et au développement des start-up en Algérie et à recueillir les propositions des acteurs de l'écosystème start-up en vue de la mise en place des conditions adéquates à même de consolider le rôle desdits acteurs dans la crois-

sance économique nationale. Pour prendre part à cette rencontre, le ministre délégué met à la disposition des concernés l'adresse email : contact@startup.dz, afin de soumettre leurs demandes accompagnées d'une fiche descriptive de l'objet de la start-up et/ou du projet innovant.

Exploitation de l'or dans le sud : Arkab : « Les jeunes peuvent former des coopératives pour explorer l'or dans le Sud »

Les jeunes pourront constituer des coopératives pour prospecter et exploiter des mines d'or dans le sud du pays, ce qui mettra fin à l'exploitation anarchique de cette ressource minière, a indiqué le ministre des Mines, Mohamed Arkab. Evoquant les mines d'or de Tirek et d'Amesmesa dans la wilaya de Tamanrasset, lors de l'émission "Al-Djazair Al-Youm" (L'Algérie aujourd'hui) diffusée mercredi sur la Télévision publique, M. Arkab a rappelé que "le dernier Conseil des ministres a approuvé la première phase d'exploitation des gisements aurifères de Tamanrasset et Djanet par des coopératives de jeunes de la région pour la partie non exploitable industriellement». Le ministre a, à ce titre, expliqué que "ces coopératives se verront attribuer des périmètres pour la prospection artisanale de l'or", ajoutant que "la collecte et le traitement de l'or extrait seront assurés par l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR) et les jeunes des coopératives seront rétribués». La prospection se fera en toute légalité, ce qui permettra de mettre fin à l'exploitation anarchique

et à la contrebande de l'or, s'est réjoui le ministre, précisant que l'Etat accompagnera ces jeunes par la formation mais aussi en mettant à leur disposition les moyens techniques nécessaires. "Le président de la République m'a demandé de lancer l'opération dans les plus brefs délais. Nous avons jusqu'au mois de septembre pour le lancement effectif", a dit M. Arkab. Quant à l'exploitation industrielle des mines d'or, le ministre a fait savoir que cette phase sera régie par un cahier des charges permettant de trouver des partenaires pour les grands gisements. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, encouragé la proposition du ministre visant à entamer la confection des textes autorisant l'exploitation des gisements aurifères de Djanet et de Tamanrasset par des coopératives de jeunes, pour la partie non exploitable industriellement, et lancer un partenariat pour les grands gisements. Le Président Tebboune avait également demandé d'établir immédiatement la carte géologique de tous les gisements

exploitables en terres rares, en tungstène, en phosphates, en baryte et autres matériaux. À ce propos, le premier responsable du secteur a souligné que l'Algérie disposait d'importantes ressources minières, dont l'exploitation permettra, a-t-il dit, de créer des emplois, d'apporter une valeur ajoutée et de contribuer à la diversification de l'économie nationale. Il existe une carte géologique des minéraux existants qu'il faudrait examiner et élargir en matière de prospection, a-t-il ajouté. La feuille de route approuvée par le conseil des ministres repose sur quatre axes, dont le premier consiste à déterminer les minéraux qui existent en Algérie avant d'investir dans les potentiels disponibles, ce qui exige un partenariat et une technologie de pointe. Concernant le troisième axe relatif au facteur humain, "des experts algériens établis à l'étranger ont été contactés et ont donné leur accord». Le dernier axe consiste à revoir certaines clauses de la loi sur les hydrocarbures de 2014 de manière à la rendre « plus attractive » des investisseurs. L'Algérie compte 1700 ressources miné-

rales, a indiqué M. Arkab, ajoutant que 40 groupes de ces ressources sont importés de l'étranger avec une facture d'un (01) milliard de dollars pouvant être revue à la hausse". "Même la pierre décorative, le granite et le sable sont importés de l'étranger", a-t-il ajouté, indiquant qu'un plan étudié a été élaboré pour tenter de remplacer l'importation de ces produits par la production nationale. Concernant l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet, M. Arkab a précisé qu'il est question, dans une première étape, de réaliser une usine pilote au premier trimestre 2021, ce qui permettra de collecter les données pour atteindre, en 2023 et 2024, la dernière étape qui est celle de l'exploitation. S'agissant du partenariat étranger dans ce domaine, il a fait savoir qu'il est question d'examiner le partenariat avec les partenaires chinois et russes. Pour ce qui est de la mine de plomb et de zinc d'Oued Amizour, le ministre a souligné que les études ont été finalisées et qu'un agenda d'exploitation sera élaboré pour les 2021 et 2022.

Ces manières de s'organiser différemment

Si la crise sanitaire nous a bien appris quelque chose, c'est que nous avons la capacité à nous organiser différemment. Que l'on parle d'horaires de travail qui s'annoncent chamboulés ou encore de lieu de travail, de nombreux éléments peuvent être revus pour transformer votre organisation personnelle. Si d'autres procédés peuvent s'avérer contreproductifs au niveau du rythme du corps, elles peuvent représenter un bon moyen de changer vos habitudes ou de créer de l'émulation.

Le lieu de travail pour un maximum de flexibilité

Première chose que vous pouvez changer et vous l'aurez sûrement remarqué, votre lieu de travail n'a peut-être pas vocation à être fixe. Autrement dit, vous n'êtes probablement pas obligé de passer chacune de vos heures de travail à votre bureau et bon nombre de tâches peuvent sûrement être exécutées d'ailleurs. S'il s'agit d'une obligation pour bon nombre de métiers avec un télétravail encore obligatoire pour une bonne partie des collaborateurs, vous pouvez vous créer une règle de flexibilité à partir de maintenant ou pour l'avenir. Certaines tâches peuvent par exemple parfaitement être exécutées de chez vous alors que d'autres le seront au bureau. Vous pouvez ainsi varier votre environnement de travail. Attention tout de même dans de nombreux cas qui seront présentés à prendre en compte votre conjoint ou famille. Bien sûr, ce changement implique que vous mettiez ou ayez mis en place les outils adéquats pour communiquer avec vos équipes au besoin à distance ou que vous puissiez réaliser votre travail de façon identique.



Chambouler vos heures de travail

Si le corps aime bien la régularité tout comme le sommeil, rien ne vous empêche de base d'éviter les heures d'affluence comme beaucoup d'entreprises le font désormais. Si vous le souhaitez vous pouvez carrément modifier les vôtres. Si ce n'est pas très conseillé sur le long terme, vous pouvez tout de même décider de travailler de nuit et de modifier complètement votre rythme pour profiter du calme de la nuit et de l'absence de coups de téléphone ou d'emails qui deviennent généralement rare entre 20H et 07H du matin. Une manière d'optimiser votre concentration notamment si vous avez des tâches à forte concentration à faire. Attention tout de même car votre corps peut ne pas s'habituer à ce changement rapide de rythme horaire. N'oubliez pas de prendre en

compte qu'il vous faudra communiquer avec vos équipes et trouver des créneaux communs ou pour résoudre des problèmes qui peuvent par exemple surgir dans une journée (à moins que vous ayez mis des process vous permettant de ne les traiter que le lendemain ou en dehors des horaires traditionnels de bureau par exemple).

Attention tout de même à conserver des plages horaires

Que vous travaillez de jour ou de nuit, n'oubliez pas que vous avez besoin de plages horaires pour vous. Ce n'est pas parce que vous voulez gagner en efficacité temporairement que vous devez oublier que n'en êtes pas moins un être humain. Les temps consacrés au sport ou encore aux loisirs et moments de détente, ne doivent pas non plus être négligés tout comme vos heures de sommeil. Surtout votre organisme peut prendre du temps

parfois à s'adapter au changement. Il ne s'agit pas de martyriser votre corps mais avant tout de trouver pour vous une organisation optimale par rapport à ce que vous aimez mais en respectant votre santé. Si vous avez mis de côté nombre d'activités personnelles, il est peut-être temps de les réintégrer, quitte à avoir le sentiment de « perdre du temps ». N'oubliez pas que ce temps n'est jamais vraiment perdu et vous servira également à être plus productif.

Mettre en place des nouvelles technologies

Si on peut parler de lieu et d'horaires de travail, une manière de chambouler votre organisation consiste tout simplement à adapter les moyens que vous utilisez pour vous organiser. Des applications existent désormais un peu pour tout et se synchronisent les unes avec les autres. Rien ne vous em-

pêche donc de laisser de côté votre agenda papier ou encore votre to do list fait sur le bloc-notes pour des modèles plus récents qui communiquent les uns avec les autres. Non seulement vous pourriez gagner un temps fou à l'avenir mais aussi gagner de l'espace ou éviter de transporter des objets qui pourraient vous paraître inutiles. Reste que nous avons tous nos préférences et que parfois les nouvelles technologies ne s'adapteront pas du tout à votre processus. Dans tous les cas, rien ne vous empêche de les tester quelques temps afin de savoir si quelques nouvelles pratiques pourraient vous correspondre.

Déléguer pour se réorganiser

Si vous souhaitez vous réorganiser une bonne pratique consiste à identifier également ce que vous souhaitez sortir de votre organisation actuelle et conserver. Il s'agit donc d'identifier les tâches que vous ne voulez plus faire ou qui ont des contraintes particulières comme celle d'être présent. Il vous faudra donc identifier les bonnes personnes pour déléguer ces tâches et attention déléguer se fait rarement en un jour. Il ne s'agit pas de vous précipiter et de « larguer » les tâches. Bien déléguer prend du temps, implique une appropriation par votre collaborateur et souvent qu'ils puissent faire appel à vous pendant quelques temps pour répondre à certaines interrogations. Votre confiance n'exclut pas de contrôler chaque tâche au moins au début et de vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs majeures afin de rassurer le destinataire de la délégation. Une fois la délégation bien effective, vous aurez tout le loisir de vous réorganiser. Ne confondez pas vitesse avec précipitation.

Quelques minutes pour gagner énormément de temps

Si vous souhaitez gagner chaque jour du temps, prenez quelques minutes pour apprendre ces raccourcis claviers pratiques. Chaque jour, vous gagnerez du temps surtout si vous êtes amené à écrire des messages à vos contacts ou que vous devez taper des textes sur votre ordinateur. Zoom sur les raccourcis à surtout connaître par cœur ainsi que quelques astuces.

Les trois commandes de base à connaître

- Ctrl A = vous permet de « tout sélectionner ». Ce raccourci peut vous faire gagner du temps lorsque vous avez à copier un texte.
- Ctrl C = copier ou Ctrl V = couper : ces deux commandes vous permettent soit de copier un texte soit de le couper. Dans ce second cas, vous l'enlever du texte actuel, ce qui vous évite de l'effacer. Il s'accompagne souvent de la commande Ctrl V : coller qui vous permet de mettre le texte à l'endroit que vous désirez.
- Ctrl Z et Ctrl Y : Annuler / rétablir. La première commande vous permet d'annuler votre dernière action. Elle est particulièrement utile quand vous avez fait une mauvaise manipulation dans un logiciel. Parfois elle est possible en utilisant cette com-

mande alors même qu'elle n'apparaît pas explicitement. Rétablir sert en général si vous avez utilisé auparavant annuler et que par exemple vous avez annulé une fois de trop.

Les trois raccourcis pour la mise en page

- Ctrl U = Celui-ci vous sert à mettre en souligné
- Ctrl I = Vous sert à mettre en italique
- Ctrl G ou B = Tout dépend des logiciels mais elle sert à mettre en gras votre texte. C'est la première dans ceux français et la seconde pour « Bold » dans la les logiciels anglo-saxons.

Celles qui peuvent vous servir de temps en temps

- Ctrl P = Cette commande vous sert à imprimer
- Ctrl S = vous permet de sauvegarder et est particulièrement à retenir.
- Ctrl F = cette manipulation vous permet en général de rechercher. Elle est particulièrement utile si vous voulez retrouver rapidement un mot ou un groupe de mot dans un texte. Elle vous évite de passer un long moment à rechercher une zone de texte dont on peut vous parler lors d'une conversation et

vous enlèvera quelques cheveux blancs.

Quelques autres raccourcis moins connus mais utiles

- Alt F4 = moins connu, il sert soit à fermer un document, soit à arrêter en général votre ordinateur. Si souvent une confirmation vous est demandée, cette commande peut vous faire gagner du temps notamment si vous naviguez souvent avec plusieurs logiciels.
- Shift F3 = particulièrement utile sur Word, elle vous permet de passer de minuscule à majuscule et inversement. Pour cela vous devez sélectionner la zone de texte. Elle vous sauvera la vie si vous avez par inadvertance taper un texte en minuscules alors que vous comptiez le mettre en majuscules. Si vous pouvez retrouver cette commande ailleurs, elle est en général cachée dans des menus particulièrement difficiles à trouver. Nombreux sont ceux qui ignorent à que cela est même possible. L'occasion pour vous de le montrer à ceux qui l'ignorent.

Quelques aux astuces utiles

Les favoris dans les moteurs de recherche. Ils ont parfois d'autres dénominations comme page préférée. Plutôt que de taper chaque



jour l'adresse des sites sur laquelle vous devez aller, ils vous évitent cette activité par exemple si vous vous rendez toujours sur les mêmes sites d'information ou sur celui de votre banque. Mettez-les surtout en place ! Cela vous fera gagner plusieurs minutes par jour que vous utilisiez Firefox, Internet explorer, Chrome, Safari, ils existent dans tous les navigateurs. Les guillemets dans Google. Si vous utilisez souvent les moteurs de recherche et que vous recherchez souvent des expressions exactes. Ceux-ci permettent de faire apparaître en premier les résultats qui ont les deux mots, voire plus, accrochés. Vous économiserez ainsi de longues heures de recherche et vous éviterez de vous retrouver sur

des sites sans lien apparent avec votre recherche. Un gain de temps gigantesque quand on le connaît. Vous connaissez à présent les raccourcis très souvent utilisés et vous verrez que vous ne perdrez rien à les apprendre par cœur. Si leur utilisation peut se révéler difficile au départ, vous allez gagner un temps considérable si vous utilisez un ordinateur. Bien sûr, il est toujours fastidieux d'apprendre et l'envie peut vous manquer mais vous ne le regretterez pas ! Ces manipulations étant très courantes, vous perdez sûrement plusieurs minutes par jour à les réaliser et on ne compte pas en semaine voire en mois...

K. Amel

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Indispensables pour limiter la propagation de gouttelettes ou postillons infectieux, les masques de protection sont l'une des principales solutions pour limiter la transmission du coronavirus SARS-CoV-2 à l'origine de la maladie COVID-19. Désormais disponibles en pharmacie, en grande surface, pour les professionnels de la petite enfance, les enseignants, les collégiens, dans les transports en commun, les taxis et les VTC ne disposant pas d'une vitre de protection en plexiglas. Mais le port du masque ne va pas sans quelques inconvénients. Au-delà des marques qu'il peut laisser sur le visage, le masque confronte les porteurs de lunettes à un problème bien connu : la buée. En effet, il suffit qu'un masque soit mal ajusté pour que l'air chaud expiré par le nez ou la bouche embue les verres froids, par effet de condensation. Et la visibilité s'en trouve réduite. Nos conseils pour limiter ce phénomène et ainsi éviter d'avoir à réajuster ses lunettes, au risque de se toucher le visage avec des mains contaminées.



Ajuster correctement son masque de protection

Un masque correctement ajusté ne

doit pas permettre à l'air de s'échapper sur les côtés ou le dessus. Il doit impérativement couvrir le nez, la bouche et le menton, sans

quoi il perd de son efficacité. Référez-vous à la notice du fabricant pour une meilleure utilisation : certains masques sont munis de bar-

rettes nasales en cuivre ou en fer, qu'il suffit de pincer pour empêcher l'air de passer. N'oubliez surtout pas de vous laver les mains avant et après avoir manipulé le masque. Une fois en place, n'y touchez plus.

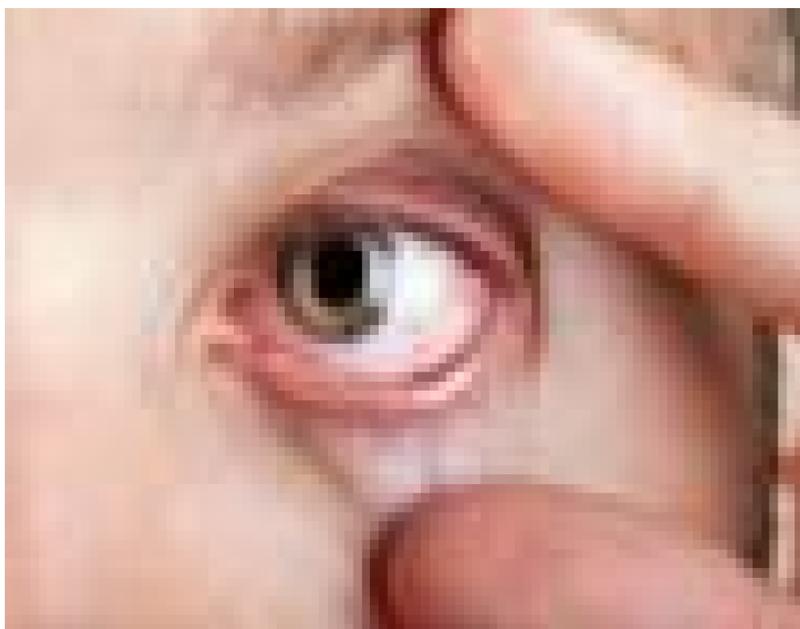
Utiliser un "pince mi" pour empêcher l'air d'atteindre les verres

Le "pince mi", comme son nom l'indique est une petite pince en inox que l'on peut coudre sur un masque en tissu, ou insérer dans un fourreau prévu à cet effet, au niveau du nez. Elle permet d'empêcher l'air expiré de s'échapper en direction des lunettes. Ainsi, on limite le risque de buée, le risque de porter ses mains au visage, et le risque d'éjections de postillons en direction des lunettes.

Utiliser un spray ou un gel anti-buée pour protéger ses verres

Cette technique usuelle consiste à vaporiser ou appliquer un spray ou gel anti-buée à l'aide d'un tissu microfibre. Ils empêcheront la buée de se fixer sur les verres.

Maladie de Gougerot



Le syndrome de Gougerot-Sjögren (SGS) est une maladie auto-immune, rare et non héréditaire, qui détruit les glandes lacrymales et salivaires, entraînant une baisse des sécrétions. Elle touche environ un adulte sur 10.000 personnes et concerne 9 fois plus les femmes que les hommes. La maladie apparaît le plus souvent autour de 50 ans, les formes touchant les personnes jeunes étant plus sévères. Elle peut être isolée (SGS primaire) mais, plus fréquemment, associée à une autre maladie auto-immune comme la polyarthrite rhumatoïde, le lupus, les myopathies inflammatoires, la cryoglobulinémie ou les thyroïdites.

Causes du syndrome de Gougerot-Sjögren

Le syndrome de Gougerot-Sjögren est dû à l'infiltration de lymphocytes dans les glandes lacrymales ou salivaires avec, pour conséquence, une diminution des sécrétions (syndrome sec). D'autres organes peuvent également être infiltrés (peau, articulations, petits vaisseaux sanguins...) ; on parle alors de manifestations systémiques extraglandulaires. La cause de la maladie reste inconnue ; on suppose une prédisposition génétique associée à des facteurs environnementaux, notamment une infection par certains virus (virus d'Epstein-Barr).

Symptômes du syndrome de Gougerot-Sjögren

La sécheresse oculaire et buccale est le signe caractéristique de la maladie de Gougerot-Sjögren. Elle a pour conséquence :

- sensation de corps étranger dans l'œil ;
- conjonctivite ;
- blépharite (inflammation de la paupière) ;
- gonflement des glandes parotides ;
- altération du goût et de l'odorat ;
- déglutition douloureuse ;
- aphtes ;
- caries et déchaussement dentaire.

Le syndrome de Gougerot-Sjögren peut également assécher d'autres parties ou organes du corps :

- articulations (arthrite, douleurs articulaires, mais sans risque de destruction des articulations) ;
- peau (purpura, peau sèche et craquelée) ;
- muqueuse tapissant la gorge, le larynx ou la trachée (toux et irritation de la gorge) ;
- vaisseaux (syndrome de Raynaud présent dans 30 % des cas, vascularite). Le SGS peut aussi déboucher sur des complications pulmonaires, rénales, des atteintes neurologiques périphériques (sensation de fourmillement), un lymphome ou une pancréatite.

Contamination : Cette expérience montre combien il est important de bien utiliser masques, gants, visières

Depuis le début la pandémie de Covid-19, la question des masques est cruciale et sujette à débat. Comme les autres équipements de protection individuelle, bien les utiliser n'est pas si évident et une mauvaise manipulation pourrait accroître le risque de contamination. Les équipements de protection individuelle (EPI) protègent le travailleur contre un risque précis. Dans le cas des professionnels de la santé, les masques, les gants chirurgicaux, les blouses ou encore les charlottes sont des équipements qui permettent de protéger les patients, mais aussi le personnel soignant en contact avec des malades contagieux, comme c'est le cas en ce moment avec le Covid-19. Mais, pour qu'ils soient efficaces, il faut les mettre et les enlever selon certaines règles. Une petite expérience, menée à une université, montre à quel point bien utiliser les EPI est important pour éviter les contaminations.

Les contaminations suivies à la trace

L'expérience s'est déroulée ainsi. Des professionnels de la santé ont suivi une formation pour apprendre à mettre et enlever correctement leurs EPI. À l'issue de cette dernière, ils ont donc enfilé une charlotte, une blouse, des gants chirurgicaux, une visière et un masque. Ainsi équipés,

ils ont ensuite réalisé un acte de soin simulé sur un mannequin recouvert d'un liquide invisible mais phosphorescent sous la lumière ultraviolette. Les volontaires ont procédé à l'administration de Ventoline par inhalation, une manipulation qui peut produire des aérosols. À la place du médicament, l'inhalateur contenait le même liquide phosphorescent. Une fois le scénario terminé, les participants ont été conduits dans une pièce avec leur EPI en place sous la lumière UV. Les traces de contaminations par le liquide sont apparues alors. Après cela, chercheur à la tête de l'étude, et son équipe ont demandé aux volontaires d'enlever leurs équipements de protection comme cela leur a été enseigné. Un second passage sous la lumière UV a révélé alors des traces de contamination sur la peau, notamment celle des mains et des avant-bras. Ces dernières témoignent des erreurs que les participants ont commises lorsqu'ils ont mis ou retiré leurs EPI. À l'inverse, d'autres n'avaient aucune trace de contamination sur les mains ou le visage, signe que les équipements avaient été utilisés correctement. Porter un masque ou des gants peut donner un sentiment de sécurité dans ce contexte de crise sanitaire, mais savoir les placer et les manipuler correctement est important pour ne pas se contaminer soi-même. Et les autres. **B.Meriem**

Le cacao cru

Enfin, il ne faudrait pas se sentir coupable de craquer de temps en temps pour un peu de cacao cru. Et pour cause, les vertus et bienfaits des graines de cacao sont incroyables !

Rend heureux !

Si, le cacao contient de l'anadamide autrement appelé « molécule du bonheur ». Il agit sur le cerveau comme un euphorisant.

Antioxydant

Le cacao serait un des aliments les plus riches en flavonoïdes. Il réduirait ainsi les risques de maladies cardiaques, le mauvais cholestérol et il pourrait même prévenir de certains cancers. Selon une étude américaine, le cacao cru renfermerait deux fois plus d'antioxydants que le vin rouge et plus de trois fois plus que le thé vert.

Bon pour le système nerveux

Riche en magnésium, le cacao cru baisse la pression artérielle et aide au bon fonctionnement

du système nerveux.

Bon pour la peau

Riche en antioxydants, le cacao cru améliore la circulation du sang, aide à une meilleure élasticité de la peau, et lui donne un bel éclat. D'ailleurs, le cacao cru protégerait également la peau contre le soleil.

Aliment beauté

Si le cacao est bon pour la peau et contribue à lui redonner tout son éclat, il est également bon pour le foie, le pancréas, les cheveux et les ongles. Riche en soufre, le cacao cru aide à régénérer le collagène et la kératine. Il donne ainsi les cheveux brillants et renforce les ongles !

Bon pour le cerveau

En favorisant le flux sanguin cérébral, le cacao booste nos fonctions cognitives, améliore notre capacité de concentration et nous aide à maintenir notre mémoire.

Le créateur de l'orchestre et du film documentaire "El Gusto" tire sa révérence



Le musicien et chef d'orchestre châabi, Mohamed Ferkioui, élève de Hadj M'hamed El Anka qui a inspiré le projet de l'orchestre et du film documentaire "El Gusto", est décédé mercredi à Alger, à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1940 à Alger, Mohamed Ferkioui avait fait ses premiers pas dans la musique au sein de l'association "El Fekhardjia" avant d'intégrer la première classe de musique châabi dirigée au conservatoire d'Alger par Hadj M'hamed El Anka. Il a également fait partie, très jeune, de la troupe du cardinal en qualité d'accordéoniste puis de chef d'orchestre à la fin des années 1950. Au lendemain de l'indépendance, Mohamed Ferkioui, pianiste et accordéoniste, dirige les orchestres de grands noms de la musique algérienne dont le cardinal et Dahmane El Harrachi en plus de collaborer avec d'autres chanteurs. Il est également connu dans la Casbah d'Alger en tant que maître miroitier et artisan spécialisé dans la fabrication de plusieurs objets d'art dont les coffres. Installé dans l'atelier de son père dans la basse Casbah, Mohamed Ferkioui a été la catalyseur du projet "El Gusto" lors de sa rencontre avec l'architecte algéro-irlandaise Safinez Bousbia en 2003 qui s'efforce de réunir les musiciens algérois, juifs et musulmans ayant fait partie de l'orchestre et de la classe du cardinal au début des années 1950. A partir de ce projet un orchestre a été réuni en 2006 avec 42 musiciens sur scène grâce à l'aide de grands noms de la musique algérienne comme Cheikh Ahmed Bernaoui (disparu en 2011), El Hadi El Anka, Mustapha Tahmi ou encore Abdelmadjid Meskoud. A Paris et Marseille, les témoignages de Robert Castel, Luc Cherki, Maurice El-Medioni et de René Perez, ont guidé Safinez Bousbia pour retrouver d'autres musiciens. Cette aventure s'est finalement soldée par un film documentaire primé à l'étranger, l'enregistrement d'un album et une tournée internationale qui a emmené la troupe dans des pays comme la France, le Maroc, la Tunisie, la Suisse, la Belgique, les Etats-Unis ou encore les Pays-Bas. Mohamed Ferkioui est inhumé jeudi à Ain Naâdja au cimetière d'El Malha.

Arts plastiques

L'Italie restitue à la France un Banksy volé au Bataclan

Elle représente une jeune fille à l'air triste : l'Italie restitue officiellement à la France, mardi, une œuvre attribuée à Banksy, hommage aux victimes des attentats de novembre 2015 à Paris, volée en 2019 et récemment retrouvée dans une ferme non loin de Rome. La Porte de Banksy doit être exposée au palais Farnèse de Rome, qui abrite l'ambassade de France en Italie, en présence de l'ambassadeur Christian Masset, du procureur en chef d'Aquila, chef-lieu de la région des Abruzzes (centre) où elle a été retrouvée début juin, et du général des carabinieri en charge de la défense du patrimoine culturel. La date et les conditions de son retour en France n'ont pas été divulguées. Selon l'agence italienne Agi, elle pourrait trouver un écrin au siège de l'Unesco à Paris, une information qui n'a pas été confirmée par l'organisme onusien. L'œuvre attribuée au célèbre artiste de rue britannique Banksy avait été peinte courant 2018 sur l'une des sorties de secours, située derrière le Bataclan, dans le passage par lequel de nombreux spectateurs du concert des Eagles of Death Metal s'étaient échappés pendant l'attaque terroriste. Réalisée au pochoir et à la peinture blanche, l'œuvre représente une jeune fille à l'air triste, comme un hommage sur le lieu même où 90 personnes ont été tuées le 13 novembre 2015, au cours d'une série d'attaques jihadistes qui ont frappé la capitale française et Saint-Denis, dans sa banlieue. Les malfaiteurs, encagoulés, s'en étaient emparés en découpant la porte à la meuleuse dans la nuit du 25 au 26 janvier 2019. La scène avait été filmée par des caméras de vidéosurveillance. Six personnes ont été arrêtées fin juin en France au cours d'une vaste opération dirigée par la Direction de la police judiciaire de Paris, dans les Alpes et dans des régions du Centre. Deux d'entre elles ont été inculpées de vol en bande organisée et les quatre autres de recel de vol en bande organisée. D'après Agi, deux des suspects sont des Italiens nés en France et huit personnes au total ont été interpellées, tandis qu'un complice présumé est en fuite.

Constantine : l'artiste plasticien Ammar Allalouche n'est plus

L'artiste plasticien, Ammar Allalouche est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à Constantine, à l'âge de 81 ans, a-t-on appris auprès de la famille du défunt. Né à El Milia dans la wilaya de Jijel en 1939, Allalouche avait effectué ses études artistiques à l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger et enseigné durant des années à l'Ecole des beaux-arts de Constantine. Connue et reconnue, l'artiste plasticien qui rêvait "d'un espace culturel maghrébin et africain pour une meilleure compréhension de l'art" s'est éteint en laissant une œuvre considérable et une génération qu'il a contribué à former. Distingué à l'échelle nationale et internationale tout au long de sa riche carrière artistique, Ammar Allalouche avait pris part à différentes expositions en Algérie et dans plusieurs pays. Le défunt sera inhumé au cimetière central après la prière du Dohr.

Cinéma: Le prix Lumière 2020 attribué aux frères Dardenne



Les cinéastes belges Jean-Pierre et Luc Dardenne, doubles lauréats de la Palme d'Or au festival de Cannes, recevront en octobre à Lyon (Sud-Est de la France) le Prix Lumière qui récompense chaque année une personnalité marquante du 7e Art, ont annoncé jeudi les organisateurs. Les réalisateurs de "Rosetta" (1999) et "L'Enfant" (2005), auteurs de onze longs métrages à la veine sociale, succèdent au cinéaste américain d'"Apocalypse Now" Francis Ford Coppola, honoré l'an dernier. "Les Dardenne, c'est l'un des plus beaux surgissements du cinéma. À l'occasion de sa 12e édition, prévue du 10 au 18 octobre, le festival Lumière rendra également hommage au célèbre dialoguiste et scénariste français Michel Audiard - qui aurait eu 100 ans cette année - avec une grande rétrospective de ses films en copies restaurées. Parmi les autres volets de la programmation déjà connus figure un hommage à l'œuvre du cinéaste américain Clarence Brown, réalisateur prolifique du studio MGM durant l'âge d'or d'Hollywood (1930-50), pé-

riode durant laquelle il dirigea notamment Greta Garbo. Une rétrospective sera également consacrée à la filmographie de la réalisatrice new-yorkaise Joan Micklin Silver, qui réalisa sept longs métrages jusqu'en 1998 et dont le tout premier, "Hester Street" (1975), fut projeté à Cannes et nommé aux Oscars. Le festival lyonnais, présidé par le réalisateur Bertrand Tavernier, accueillera plusieurs avant-premières de longs métrages qui auraient dû être présentés en mai à Cannes, mais aussi une partie de "Cannes Classics", sa traditionnelle sélection de films dédiée aux classiques du cinéma. En marge des projections, la 8e édition du marché international du film classique, rendez-vous réservé aux professionnels de l'industrie du cinéma de patrimoine, est programmée. Lancé en 2009 par l'Institut Lumière, dans le quartier de Lyon où fut tourné "La sortie de l'usine Lumière", premier film de l'histoire, le festival est présenté comme le plus grand événement au monde consacré aux films classiques.

13e Festival "Les Nuits MED" « Le vieux kalbelouz » et « Kayan wela makanche » y prennent part



Les courts métrages "Le vieux kalbelouz" d'Imène Ayadi et "Kayan wela makanche" de Kada Abdalah participent au 13e Festival itinérant du court métrage "Les Nuits MED", prévu à Porto Vecchio-Lecci et à Ajaccio (sud de la France) du 16 au 26 juillet, annoncent les organisateurs sur le site Internet du festival. Produit par "NVA prod.", "Le vieux kalbelouz" raconte en 10mn l'histoire d'Ahmed, un vieux personnage de 70 ans campé par Ahmed Benaïssa, vivant à Alger et qui se réveille seul chez-lui, s'appêtant à entamer une nouvelle journée, plongé dans ses pensées et interrogeant ses souvenirs. "Kayan wela makanche", court métrage de 13 mn produit par "Ab positif production audiovisuel", montre, quant à lui, le quotidien d'un homme aux besoins spécifiques, qui, en plein hiver, cherche à se frayer un chemin au milieu d'une multitude de gens déchaînés à l'arrivée d'un camion venu les approvisionner en gaz butane. Re-

venu bredouille à la maison, le jeune homme est stupéfait d'apprendre à la radio que son pays exporte du gaz à l'étranger. "Le vieux kalbelouz" et "Kayan wela makanche" sont en lice avec une trentaine de films produits en 2019 et répartis en six programmes de courts métrages issus des pays du bassin méditerranéen. Entre autres films prenant part à la compétition, "Le philosophe" du Marocain, Abdelatif Fdil, "Un très vieil accident" de l'Egyptien Ahmed Sobhy, "La Tierra Llamando A Ana" de l'Espagnol Fernando Bonelli, "Un lourd fardeau" du Turc, Yilmaz Ozdil, "Jadael - Tresses" du Syrien Ismail Dairiki, et "Houria" du Tunisien Oussama Azzi. Evènement annuel, "Les Nuits MED", se fixent pour objectif "la création d'un dispositif commun d'accompagnement" des jeunes scénaristes et réalisateurs d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

Toumi M

Souk Ahras:

6 personnes arrêtées pour agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux

Les éléments de police de la huitième sûreté urbaine de la wilaya de Souk Ahras ont appréhendé, dans trois opérations distinctes, six (6) personnes pour agression d'une infirmière et destruction d'équipements médicaux. Suite à une alerte, des policiers de la huitième sûreté urbaine se sont déplacés à l'hôpital de la ville et arrêté deux jeunes hommes ayant agressé verbalement une infirmière en exercice de ses fonctions. La deuxième affaire concerne trois (3) personnes, âgées d'une vingtaine d'années, des repris de justice, qui en état d'ivresse ont accédé au service des urgences de l'hôpital et saccagé plusieurs équipements médicaux. La troisième affaire traitée par la même sûreté urbaine concerne, un individu, âgé de 30 ans, appréhendé alors qu'il brisait la vitre de la porte d'entrée de l'unité de mise en quarantaine sanitaire des cas contaminés au Covid-19. A l'issue de toutes les procédures d'usage, des dossiers pénaux ont été établis à l'encontre des mis en cause pour "agression verbale d'un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions" pour les deux premiers accusés et "destruction délibérée des biens d'autrui" pour les inculpés dans la deuxième et troisième affaires.



Oum El Bouaghi :

Plus de 28.000 comprimés psychotropes et trois véhicules saisis

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont procédé en coordination avec les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de 28.953 comprimés psychotropes et de trois véhicules, de sécurité. Agissant sur informations faisant état d'un groupe d'individus transportant des comprimés psychotropes, les forces de la Sûreté ont dressé un plan de sécurité qui a permis l'arrestation de cinq individus et l'interception de trois véhicules utilisés dans l'opération. L'opération s'est soldée par l'interception du premier véhicule au niveau d'un barrage de sécurité à la sortie Ouest de la wilaya et l'arrestation de son chauffeur, âgé de 31 ans et issu de Constantine. Cette opération a permis de saisir 15.616 comprimés psychotropes dissimulés à l'intérieur des portières du véhicule et d'une somme d'argent de 63.000 DA. Les deux autres véhicules, ont été interceptés dans le territoire de la daïra de Sigus, en sus de l'arrestation de quatre individus arrêtés, venus des wilayas d'Alger et de Constantine, et de la saisie de 13.319 comprimés psychotropes cachées de la même manière à bord du véhicule. Poursuivis pour "exercice de la profession de pharmacien sans document légal", "vente de matériels pharmaceutiques périmés" et "contrebande par un moyen de transport", les cinq individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République.

Tribunal de Tissemsilt:

18 mois de prison pour offense à une femme médecin

Le tribunal de Tissemsilt a prononcé une peine de 18 mois et une amende de 50.000 DA à l'encontre d'un individu pour offense à une femme médecin généraliste exerçant au niveau de l'établissement public de la wilaya. Le mis en cause est poursuivi pour "agression sur un médecin généraliste, menace de mort et cassage de l'écran d'un tableau d'affichage de l'hôpital." Cette affaire entre dans le cadre de la lutte contre le phénomène d'agression contre les personnels du corps médical, paramédical et gestionnaires des établissements de santé "dans le but de mettre un terme à ce genre de comportements obscènes".

Sétif:

3 ans de prison ferme à l'encontre de l'agresseur d'un médecin au CHU Benbadis

Le tribunal de Ziadia à Constantine a condamné jeudi à trois ans de prison ferme une personne accusée d'agression contre un médecin exerçant au service Covid-19, dans le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Dr Benbadis. L'inculpé, la trentaine, est poursuivi pour "agression d'un médecin en exercice" et "coups et blessures volontaires". L'affaire remonte à la semaine dernière quand le mis en cause, proche d'un malade atteint de la Covid-19, avait agressé un médecin lui causant une fracture du nez suite à un coup de poing. Une plainte avait été déposée par la victime et le mis en cause avait été aussitôt arrêté par les services de la sûreté de wilaya de Constantine. Suite à la recrudescence du phénomène des agressions contre les personnels des corps médical et paramédical et les gestionnaires des établissements de la santé publique, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, avait donné instruction mardi aux procureurs généraux près les Cours de Justice en vue de les sensibiliser à la gravité de ce phénomène, d'une part, et de les appeler à y faire face avec la fermeté requise par la conjoncture sanitaire que traverse le pays, d'autre part".

Médéa

Un troisième terroriste abattu

Un troisième terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov récupéré, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la localité de Chaoune, commune de Derrag (wilaya de Médéa) "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération menée, ce matin 16 juillet 2020, dans la localité de Chaoune, commune de Derrag, wilaya de Médéa en 1ère Région militaire, qui s'est soldée par l'élimination de deux (2) terroristes, un détachement de l'ANP a abattu cet après-midi, dans la même zone, un (1) troisième terroriste et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov". Ainsi, "le bilan de cette opération de qualité s'élève à la neutralisation de trois (3) terroristes et la saisie de trois (3) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov trois (3) grenades, trois (3) paires de jumelles, trois (3) chargeurs et une quantité de munitions". Cette opération qui s'inscrit dans la dynamique des résultats positifs réalisés par les différentes unités de l'ANP, réitère leur résolution à persévérer dans la lutte contre le terrorisme, à traquer ces criminels et à les éliminer partout où ils se trouvent, à travers l'ensemble du territoire national".

Arrestation d'une bande criminelle impliquée dans une affaire de meurtre

Les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont mis hors d'état de nuire une bande criminelle impliquée dans un crime commis à In-Zaouane (à 5 km Sud de Tamanrasset). Les 11 individus de cette bande, âgés de 19 ans à 24 ans, sont poursuivis pour "constitution d'une association de malfaiteurs pour commettre des actes criminels, séquestration, torture, coups et blessures volontaires entraînant la mort avec utilisation d'armes blanches et non-dénouciation d'un crime. Agissant sur l'appel d'un citoyen sur le numéro vert faisant état de la découverte d'un cadavre dans une clôture éri-

gée illicitement dans la localité précitée, la police judiciaire a enclenché, en coordination avec le parquet, une enquête ayant conduit à l'identification du corps de la victime, ainsi que de certains auteurs du crime. Ces derniers ont été, selon l'enquête diligentée, en compagnie de la victime lors d'un acte de vol et d'effraction d'une habitation dans la localité d'In-Zaouane. L'enquête, menée également avec le propriétaire de l'habitation, a permis d'identifier les suspects, impliqués directement ou indirectement dans l'homicide, avant de les transférer devant l'instance judiciaire de Tamanrasset.

Bechar :

Démantèlement de deux réseaux de narcotrafiquants et saisie de plus de 155 kilos de kif traité



La brigade régionale de lutte contre la commercialisation illégale de drogues et de psychotropes en coordination avec le secteur opérationnel de la troisième région militaire (3ème RM) ont démantelé deux réseaux de quatre présumés trafiquants de drogues et saisi 155,800 kilos de kif traité découverts en leur possession. L'arrestation des narcotrafiquants ayant des ramifications hors territoire national et la saisie de cette quantité de drogue est survenue lors de deux opérations de lutte contre ce type de criminalité, suite à l'exploitation de renseignements faisant état des activités de ces réseaux criminels activant aux frontières Ouest du pays et de "l'imminente" introduction, dans le territoire national, "d'une grande quantité de drogue"

par les membres de ces réseaux de trafiquants. Les investigations et les enquêtes déclenchées par la brigade régionale de la police, en coopération avec le secteur opérationnel de la 3ème RM, ont permis, en plus de l'arrestation de ces quatre (4) présumés trafiquants de drogue, la saisie de deux véhicules touristiques, d'un camion, ainsi que d'un montant financier. Les quatre (4) mis en cause seront présentés incessamment devant la justice pour "détenition, transport et stockage illégaux de drogues dans le cadre d'une bande criminelle organisée", "contrebande avec utilisation de moyens de transport mobile" et pour "contrebande à un degré de danger pouvant menacer la sécurité, l'économie nationales et la santé publique".

M'sila

Trois narcotrafiquants appréhendés et 26 kg de kif traité saisis

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a appréhendé, en coordination avec les services des Douanes à M'sila en 1e Région Militaire, trois (3) narcotrafiquants et saisi 26 kilogrammes de kif traité et deux (2) camions, tandis que des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont saisi 46,8 kilogrammes de la même

substance, et ce, lors de deux opérations distinctes menées près de la bande frontalière à Tlemcen en 2ème Région Militaire. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP "a découvert, un (1) fusil à répétition et divers objets, et ce, lors d'une opération de recherche et de ratisage menée dans la localité de Chaoune, commune de Derrag, wilaya de Médéa en 1ère Région Militaire

L'Impact Montréal Doublé de Taider

Le milieu de terrain algérien Saphir Taider a inscrit le doublé, mais n'a pas empêché la défaite de son club, l'Impact Montréal (3-4) à Toronto, lors de la 2e journée du MLS Back Tournament. Cependant malgré le doublé de l'Algérien, sur deux pénalty, l'Impact risque avec cette nouvelle défaite en MLS Back Tournament de sortir du tournoi sans atteindre le tableau final. D'abord à la 37e minute, Taider a été appelé à ré-

duire le score (3-2), lorsqu'il a bénéficié d'un premier penalty, sifflé après la faute commise sur le hondurien Quioto, qu'il a bien lancé d'une longue passe. Dans les arrêts de jeu de la seconde période, l'Algérien a réussi, encore une fois, à transformer l'autre penalty accordé suite à une main dans la surface. Il est à rappeler que la saison régulière de MLS entamée en mars n'a connu que quatre journées avant que le championnat ne soit sus-

pendu, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19). A la suite de la reprise décidée, un nouveau format à élimination direct appelé MLS Back Tournament a été adopté et devrait prendre fin août, déterminant les participants aux coupes de la CONCACAF. Saphir Taider (28 ans) évolue à l'Impact Montréal depuis la saison 2018-2019 où il s'est engagé pour quatre ans, les deux premières saisons étant un prêt de Bologne en Italie.



FAF

Zetchi : « C'est difficile de reprendre le championnat »

Le président de la fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a admis hier la difficulté de reprendre les différents championnats, suspendus depuis mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), tout en défendant la récente décision du Bureau fédéral de recourir à une Assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020. "Le reprise sera difficile. La situation sanitaire est en train de prendre de l'ampleur. On ne peut pas maintenir une décision prise des mois plus tôt. Nous sommes au mois de juillet, je pense que le contexte actuelle et les données ne sont plus les mêmes, contrairement à ce qui avait été le cas en mai. L'arrêt définitif du championnat doit être bien étudié sur tous les plans. Les propositions consistent à trouver la bonne formule pour arrêter le championnat. La responsabilité sera collective, et ne concerne pas uniquement la FAF", a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale. Réunis mercredi dernier au niveau du siège de la FAF à Dely-Ibrahim (Alger), les membres du Bureau fédéral ont discuté de trois propositions qui seront soumises à l'assemblée générale dans le cas où cette dernière viendrait à valider l'arrêt définitif de la compétition. D'abord, les membres de l'AG devront se prononcer sur l'arrêt ou la poursuite du championnat. Dans le cas où la suspension définitive de la compétition sera approuvée, il y aura trois propositions qui seront soumises : saison blanche, figer le classement à la dernière journée pour tous les paliers et consacrer les champions promus et relégués, alors que la troisième consiste à désigner les champions et les promus, mais pas de relégués", a-t-il ajouté, soulignant que "la décision prise de convoquer une AGEx correspond à la situation exceptionnelle que nous vivons". Avant de poursuivre : "L'article 82 des statuts permet au BF de mettre un terme au championnat, mais par souci de consultation démocratique, nous avons préféré mettre la balle dans le camp de l'assemblée générale qui reste souveraine. Notre objectif est d'impliquer tous les acteurs du football algérien. Si nous avons pris la décision au niveau du Bureau fédéral, nous serons pas épargnés par les critiques".

La consultation écrite, l'option privilégiée

S'agissant de la manière que compte adopter la



FAF pour organiser l'AGEx, en pleine pandémie du Covid-19, le président de la FAF a expliqué que son instance a déjà saisi le ministère de la jeunesse et des sports (MJS), mais également la Fédération internationale (Fifa). "Nous avons saisi le MJS pour nous donner son accord afin d'organiser cette AGEx en présence des membres. Mais, cette option ça sera difficile à réaliser au vu de la situation sanitaire, même si nous avons tout prévu en matière d'organisation. Au cas échéant, la FAF procédera à une AG par consultation écrite, d'ailleurs nous avons reçu le feu vert de la Fifa pour adopter cette formule dans un cadre réglementaire. L'éventualité d'organiser cette AGEx par visioconférence est difficile à faire, pour des raisons d'ordre technique (réseau d'internet, ndr)". Concernant la date du déroulement de cette AGEx, Kheireddine Zetchi table sur une organisation "avant l'Aïd Al-Adha (31 juillet, ndr). Nous souhaitons être fixés définitivement sur le sort réservé à cette saison". Zetchi a tenu à lever le voile sur l'article 29 des statuts, relatif à la convocation d'une AGEx. Point d'AGEx pour les compétitions dans les statuts de la fédération. "Nous sommes dans une situation exceptionnelle. L'article 29 ne limite pas à trois (changement du siège de la FAF, changement des statuts, et dissolution de la FAF, ndr) les points abordés lors d'une AGEx. Imaginons qu'une AG ordinaire s'est déroulée en mars, et un imprévu s'est déroulé un mois plus tard, dans ce cas de figure ne nous pouvons pas attendre

une année pour essayer de trouver une solution !" Zetchi souhaite avoir plus de visibilité d'ici "à la semaine prochaine" : "Une fois que l'assemblée générale se prononce sur la saison actuelle. Nous allons suivre avec attention la situation sanitaire, tout en ouvrant en même temps le mercato d'été pour une durée de 12 semaines, pour permettre aux clubs de faire leur marché. J'appelle aussi les clubs à investir dans le protocole sanitaire, qui sera appliqué en vue de la saison prochaine". Enfin, le président de la FAF a écarté toute animosité avec le CR Belouizdad, actuel leader de la Ligue 1. "Le CRB avait dominé le championnat depuis le début de la saison. La gestion du club s'est nettement améliorée. Mais, je n'admets pas ceux qui veulent semer la zizanie. Je suis contre la "Fitna". Le CRB est un grand club, que nous respectons. Je demande à Toufik Korichi (directeur du pôle compétitif du CRB, ndr), à plus de sagesse dans ses propos. Si l'AG décide de décerner le titre au CRB, nous allons lui offrir le trophée avec grand plaisir". Pour rappel, le BF de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. Mais jeudi 9 juillet, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser "pour le moment" la reprise des compétitions.

Bessa N

CAF :

La CAN 2023 en été ?

Le secrétaire général de la Confédération africaine de football, Abdelmounaim Bah, a indiqué ce jeudi dans une déclaration à BBC Sport Africa que la Coupe d'Afrique des Nations 2023 se jouera en juin-juillet. « La CAN-2023 est prévue pour juin - juillet car, pour être clair, dans le règlement, nous avons décidé de jouer toutes les phases finales à cette période », a affirmé le dirigeant de l'instance continentale. Pour rappel, la Coupe d'Afrique 2019, remporté par nos Verts, est la seule à avoir été organisée en été. La prochaine édition est, quant à elle, programmée officiellement du 9 janvier au 6 février 2021 au Cameroun. « Le passage à des dates antérieures en 2023 pourrait s'avérer difficile car la Coupe du monde 2022 est prévue du 21 novembre au 18 décembre », a ajouté Abdelmounaim Bah. Au sujet de la succession de deux éditions de la CAN en une seule et unique année, le secrétaire général de la CAF dira : « Ce n'est pas la première fois que la CAF organise deux éditions de suite en une année, c'était le cas en 2012 et 2013 ». Toutefois, cette réflexion du responsable marocain ne prend malheureusement pas en compte le fait que les nations africaines disputeront aussi une Coupe du Monde entre les deux CAN. Le tournoi mondial est prévu du 21 novembre au 18 décembre 2022. Les équipes africaines auront donc droit à trois compétitions internationales majeures en un an et demi.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ÉCONOMIQUE

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANIE TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

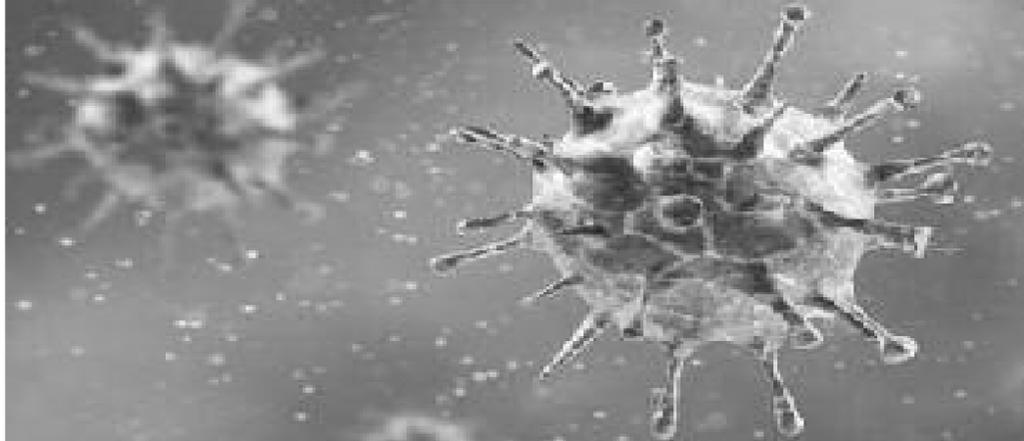
DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus 593 nouveaux cas, 323 guérisons et 5 décès en Algérie durant les dernières 24 heures



Cinq cent quatre-vingt-treize (593) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et cinq nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie lors des dernières 24 heures,

portant ainsi le nombre de cas confirmés à 21948 et celui des décès à 1057, a indiqué ce vendredi le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel

Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, Dr Fourar a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 15430, dont 323 au cours des dernières 24 heures.

Visite d'adieu : Le Président Tebboune reçoit l'ambassadeur français en Algérie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu Son Ex-

cellence M. Xavier Driencourt, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

française, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie".

Nomination

Le Président Tebboune nomme le Professeur Ismail Mesbah ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a nommé, ce jour,

après consultation du Premier ministre, le Professeur Ismail Mesbah ministre délégué auprès du minis-

tère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière".

Fête de l'indépendance

Le Président Tebboune reçoit de nouveaux messages de vœux de chefs d'Etat frères et amis

A l'occasion du 58e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a

reçu de nouveaux messages de vœux de chefs d'Etat frères et amis qui émanent de Miguel Diaz Canel Bermudez, président de la République de Cuba, Fayez El-Serraj,

du président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyen, et de Khaled Al-Mechri, président du Haut Conseil d'Etat libyen.

Secousse tellurique et répliques à Sidi Merouane (Mila) : La wilaya annonce la mise en place d'une cellule de crise

Les services de la wilaya de Mila ont annoncé vendredi après-midi la mise en place d'une cellule de crise chargée d'évaluer les dégâts causés par la forte secousse tellurique de magnitude 4.5 enregistrée dans la

matinée au niveau de Sidi Merouane (12 km au Nord du chef-lieu de la wilaya). Le séisme suivi d'au moins deux répliques ont engendré quelques dégâts matériels, notamment la fissuration de certaines bâtisses et l'effondrement de

rochers au niveau de la route à hauteur du barrage Béni Haroun. Dans un communiqué la wilaya Mila confirme ces informations tout en assurant qu'aucune perte humaine n'est à déplorer.

FFS : Youcef Aouchiche, nouveau premier secrétaire national du parti



Le président de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou (P/APW), Youcef Aouchiche, a été nommé ce jeudi 16 juillet, premier secrétaire national du FFS, annonce le parti dans un communiqué relayé par la chaîne Berbère télévision sur sa page Facebook. « Conformément à l'article 50 des statuts du parti, l'Instance Présidentielle a procédé aujourd'hui, 16 juillet 2020 à la nomination du camarade Youcef Aouchiche au poste du Premier Secrétaire national du FFS », lit-on dans le communiqué. Selon la même source, l'Instance Présidentielle du FFS est composée de Belahcel Hakim, Chioukh Sofiane, Hadji M'hamed, Meziani Brahim, Touahri Nora.

Violences dans les hôpitaux en Algérie

La justice algérienne intransigeante

Suite à la multiplication des agressions contre les personnels médical et paramédical dans les différents hôpitaux en Algérie, la justice algérienne a décidé de durcir le ton en condamnant les auteurs de ces violences à de lourdes peines de prison. Face au mauvais traitement auquel font face les employés des différentes structures sanitaires du pays, les autorités algériennes ont décidé de réagir. Les tribunaux n'hésitent plus à prononcer des peines de prison ferme à l'encontre des personnes accusées d'agression ou de mauvaise conduite dans les hôpitaux algériens. Les procureurs généraux près les Cours de justice ont reçu des instructions de la part du ministère de la Justice afin de les sensibiliser à la gravité de ce phénomène, et de les appeler à y faire face avec la fermeté requise par la conjoncture sanitaire que traverse le pays.

Audience

Le ministre de la communication, Ammar Belhimer reçoit le PDG du groupe Cevital, Issad Rebrab

Le Président directeur général (Pdg) du Groupe Cevital, Issad Rebrab a été reçu jeudi par le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer. Lors de cette rencontre, "les deux parties ont abordé longuement les voies et moyens de la relance économique nationale, à travers le Plan du Gouvernement visant à encourager les entreprises économiques et à répondre aux exigences du marché national, en favorisant les exportations et en réduisant le volume des importations, au vu de la situation actuelle que vit le pays". Les discussions ont porté également sur "la situation des hommes d'affaires en Algérie et l'examen des mécanismes de leur contribution au renforcement et à l'amélioration de la situation socio-économique".

Reconduction-confinement : Les autorisations exceptionnelles de circulation prolongées

La wilaya d'Alger a annoncé que les autorisations exceptionnelles de circulation délivrées par ses services et circonscriptions administratives resteront en vigueur, suite à la reconduction du confinement pour une durée de dix (10) jours supplémentaires. Suite à la décision du Premier ministre de prolonger le confinement partiel pour une durée de 10 jours supplémentaires en vertu des dispositions du décret exécutif n 20-182 du 9 juillet 2020, portant

consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Covid-19, le wali d'Alger informe l'ensemble des citoyennes et citoyens que le confinement partiel à domicile, de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin, sera reconduit pour la durée sus indiquée", indique un communiqué de la wilaya publié sur sa page Facebook. "A cet effet, le wali d'Alger informe de l'ensemble des autorités et organismes publics et privés ainsi que toutes les personnes ayant

obtenu des autorisations exceptionnelles délivrées après le 15 mai 2020 par les services et circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger que ces dernières demeurent de vigueur et nul besoin d'en délivrer de nouvelles", précise la même source. Soulignant "l'interdiction, pour une durée de 10 jours, de la circulation routière, y compris des véhicules particuliers, et de vers le territoire de la wilaya d'Alger, excepté le transport de personnels et de marchandises", la wilaya d'Alger rappelle "la sus-

pension de l'activité de transport urbain des personnes, public et privé, durant les week-ends dans le territoire de la capitale, excepté des taxis". La même source met l'accent sur l'impératif du "strict respect par les citoyens de toutes les mesures préventives décrétées par les autorités sanitaires, notamment le port du masque de protection, l'application des mesures d'hygiène et la distanciation sociale pour faire face à la pandémie".